



DPO du CMTI

Le délégué à la protection des données (DPO) est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

**Notre DPO est la société Guardea
165 Av. du Prado
165 Av. du Prado, 13008 Marseille**

Contact

Urgence Cyber Incident

 08 26 38 11 08